



LES NOUVELLES DE NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2022

CRAVANT

www.cravant-loiret.fr

LE MOT DU MAIRE



L'année qui vient de s'écouler avec son lot de mesures sanitaires pour combattre la covid, impliquant des contraintes et des frustrations (port du masque, gel, tests, gestes barrières, pass sanitaire) a été dans son ensemble difficile à vivre pour nous tous, les enfants, les parents et nos anciens.

L'équipe municipale et moi-même avons mis en place tous les moyens dont nous disposons pour vous accompagner en cette période difficile. Je remercie le personnel de la commune et nos conseillers municipaux pour leur implication dans la vie communale, notamment, pour le bon fonctionnement de la vie scolaire et de la cantine, bien malmenés par l'application des contraignantes mesures sanitaires. J'aimerais m'adresser à vous, pour commencer cette nouvelle année 2022, en porteur de nouvelles rassurantes.

Le virus omicron est apparu en décembre. En attendant d'avoir des informations plus complètes à son sujet, continuons à être vigilants et à respecter les mesures sanitaires.

L'année 2021 a vu les travaux d'amélioration des systèmes de sécurité de notre salle des fêtes et la mise en place du wifi dans celle-ci. La commission du personnel et moi-même avons réorganisé, avec succès, la programmation du travail de nos agents techniques.

Nos associations et notre Comité des fêtes ont repris leur souffle et nous comptons sur eux cette année pour dynamiser notre commune.

L'année 2022 sera marquée par la concrétisation de projets que nous avons commencé à élaborer durant cette année 2021 malgré les contraintes sanitaires. La création d'un local pour les agents techniques, comprenant des vestiaires, des sanitaires, des douches, un espace de restauration, conforme à la législation en vigueur, est programmée pour 2022.

L'installation d'un système de filtration, de nouvelles pompes et des travaux impliquant certaines modifications dans le château d'eau sont programmés et pourront débuter en fin d'année, afin de conserver la qualité de notre eau.

D'autres projets sont en préparation et nous vous en parlerons.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.

Je souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2022.

Le Maire

Etat civil

Naissances 2021

PREVOST Lyson, le 3 avril

CLOAREC Evan, le 7 juin

CALLEWAERT Soan, le 26 juillet



Mariages 2021



VILLEMONT Eric et BAUDOIN Laetitia, le 7 aout

Décès 2021

TROUSSELLE Christianne, le 11 janvier

PIEDNOIR Robert, le 19 février

GUILLOT Jean, le 16 juin

BLANCHARD Renée, le 8 juillet



Calendrier des manifestations

- 10/01 AG Comité des fêtes
- 22/01 AG Société Musicale
- 27/02 Bourse aux vêtements APE
- 12/03 Repas à thème du Comité des Fêtes
- 19/03 Carnaval Société Musicale & Vivre l'école
- 27/03 Après midi jeux de société APE
- 02/04 Concert Société Musicale
- 08/05 Cérémonie du 8 Mai
- 20/05 Soirée cinéma APE
- 17/06 Kermesse de l'école APE
- 19/06 Fête de la Musique Société Musicale
- 26/06 Brocante du Comité des Fêtes
- 01/07 Boum des enfants Vivre l'école
- 14/07 Fête Nationale - Feu d'artifice - Jeux
- /09 AG APE
- 11/09 Marche Gourmande du Comité des Fêtes
- /10 AG Vivre l'Ecole
- /10 Bourse aux jouets APE (Villorceau)
- 11/11 Cérémonie du 11 Novembre
- 13/11 Bourse
- 02/12 Vente de sapin Vivre l'Ecole
- 2&3/12 Téléthon
- 03/12 Sainte Cécile
- 04/12 Marché de Noël APE
- /12 Concert de Noël Société Musicale

Les infos pratiques

Collecte volontaire des déchets

Route de Cernay (à côté du stade de foot), vous pourrez déposer : verre, journaux, revues, magazines, et textile, linge, chaussures dans les conteneurs prévus à cet effet. Merci de respecter les consignes de tri et de laisser les lieux propres, comme vous les avez trouvés.

Tout dépôt sauvage conduira à un dépôt de plainte et à une amende.

Les objets encombrants ou autres sont à déposer à la déchetterie de Villorceau.

Déchetterie de Villorceau

Tel: 07.76.87.10.02 ou allez sur <https://www.ccterresduvaldeloire.fr>

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi :

10h00 à 12h00 14h00 à 17h00 (du 01/10 au 31/03)

9h00 à 12h00 14h00 à 18h00 (du 01/04 au 30/09)

Carte d'identité

Les créations ou les renouvellements de carte d'identité sont gérés par les Mairies de Beaugency, Meung sur Loire, et Mer pour notre commune.

Pour plus d'informations rendez-vous sur : www.interieur.gouv.fr ou www.diplomatie.gouv.fr

Carte grise (Certificat d'immatriculation)

Les démarches sont à effectuer sur internet :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordinateur, le ministère de l'intérieur met à disposition des points d'accueil numériques. Ces points d'accueils sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr

Informations générales

Problème de la prolifération des rats

Il a été constaté une prolifération de rats dans notre commune. Il est conseillé à chacun de prendre des mesures nécessaires à l'éradication de ce fléau (Nasse, intervention de dératiser...).

Nettoyage citoyen

La propreté et la beauté de notre village passe par un effort de tous.

Contribuez-y en nettoyant le trottoir devant chez vous, en ramassant les déjections de votre chien lorsque vous le promenez.

Dates des prochaines élections

présidentielles	législatives
1er tour : 10 avril 2022	1er tour : 12 juin 2022
2ème tour : 24 avril 2022	2ème tour : 19 juin 2022

Rappel : poubelles sur le trottoir

Poubelles sur le trottoir : une interdiction

Dans toutes les communes de France, le ramassage des déchets ménagers est fixé sur certains jours et dans une tranche horaire précise. Afin de vous informer sur les arrêtés municipaux qui régissent la gestion des ordures ménagères, nous vous conseillons de vous rapprocher de la mairie.

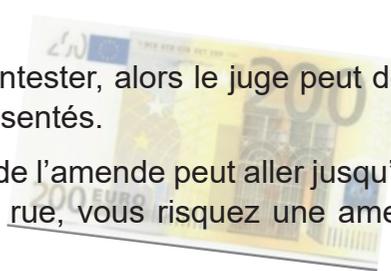
Sachez que si vous ne tenez pas compte des règles de la commune, vous vous exposez à des sanctions :

- Une amende de 68 euros à régler sous 45 jours
- Si le délai de 45 jours est dépassé, alors l'amende sera majorée à 180 euros.

Poubelles sur le trottoir : les amendes

Si vous décidez de ne pas payer l'amende ou de la contester, alors le juge peut décider du montant de l'amende en prenant en compte les faits qui lui sont présentés.

Nous vous conseillons de faire attention car le montant de l'amende peut aller jusqu'à 450 euros. De plus, si vous laissez vos poubelles en permanence dans la rue, vous risquez une amende qui peut monter jusqu'à 750 euros.



Votre santé nous tient à coeur (de Philippe Venard, notre référent santé)

Comme chaque année, en cette période hivernale, les virus respiratoires reviennent en force parmi nous, avec toujours le SARS-CoV2, responsable de la maladie dite Covid19.

L'outil familier que vous connaissez bien se nomme thermomètre. Il vous permet de mesurer votre température, témoin notamment de la lutte que mène votre organisme contre un microbe. Mais il existe un autre appareil, aussi simple à utiliser qu'un thermomètre.

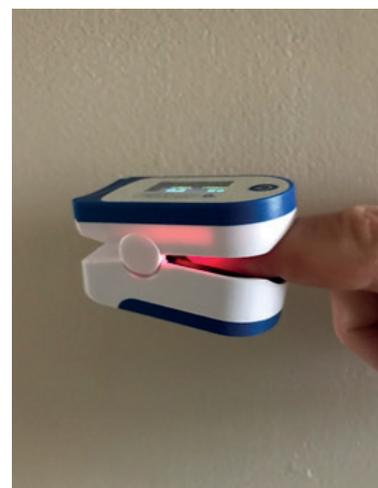
Son nom est « oxymètre de pouls ».

C'est quoi ?

C'est un petit appareil, qui ressemble à une grosse pince à linge avec un petit écran. Il se place au bout d'un doigt de votre main. Il émet des ondes lumineuses, rouge et infrarouge, sans aucune douleur et permet de mesurer la quantité d'oxygène circulant dans votre sang.

Comment l'utiliser ?

Il suffit de pincer l'extrémité d'un doigt de votre main avec ce petit capteur. Les hôpitaux qui reçoivent un patient suspect de Covid-19, pratiquent cette mesure de l'oxygène dans le sang de façon systématique. **Cette mesure est aussi importante que la mesure de la température.**



Comment interpréter le résultat qui s'affiche sur l'écran ?

La valeur doit se situer entre 99 % et 90 %. Tant que la valeur est supérieure à 90 %, il n'y a pas à s'inquiéter. En cas de valeur inférieure à 90 %, vérifiée plusieurs fois, sur plusieurs doigts, il sera nécessaire d'appeler votre médecin traitant ou le 15 afin d'obtenir un conseil sur ce qu'il convient de faire :

- Une consultation chez le médecin ?
- Une consultation aux urgences de l'hôpital ?

En étant pris en charge très tôt, par votre médecin, ou les urgences, dès que le taux d'oxygène dans votre sang baisse en dessous de 90 %, vous diminuez de beaucoup le risque de vous retrouver hospitalisé en service de soins critiques !

Certains niveaux bas sont parfois détectés, alors que la personne n'éprouve pas encore de difficultés à respirer... !

Où l'acheter ?

Il est facile d'en trouver un peu partout : en pharmacie bien sûr, mais aussi dans les supermarchés, hypermarchés, sur internet, pour des prix compris entre 15,00 et 45,00 €

Source Vidal : L'oxymètre de pouls au temps de la COVID19 : un outil devenu indispensable (Vidal.fr)

Projet éolien sur notre commune - Permanences

La société Valorem a contacté plusieurs agriculteurs afin d'installer quelques éoliennes à l'ouest de la commune. Votre commune suit l'évolution de ce projet à travers un Comité de pilotage composé d'Élus et de citoyens riverains du projet.

Deux premières permanences auront lieu les mercredi 2 février et jeudi 17 mars 2022 de 14h à 20h à la salle du conseil municipal de la mairie. La société Valorem vient de débiter ses études afin de bâtir son projet. Fin 2023, une enquête publique sera ordonnée par le Préfet du Loiret et les habitants de Cravant seront amenés à donner leur avis sur ce projet.

Au fil des travaux

La salle des fêtes est à nouveau disponible

Depuis le mois de juin, notre salle des fêtes s'était retrouvée mise « en vacances » suite à une visite de sécurité réalisée par le SDIS du Loiret (Service Départemental Incendie et Secours).

En effet, les règlements évoluent et notre salle n'était plus aux normes. L'équipe municipale a pris connaissance des obligations émises par la Préfecture, elle a consulté les textes officiels, elle a pris des conseils, elle a engagé les entreprises, elle a réalisé un dossier très complet attestant de l'important travail effectué.

Elle a rencontré les responsables du SDIS afin de présenter le fruit de ce long travail portant sur la sécurité de votre salle des fêtes et a obtenu le feu vert permettant la réouverture, juste à temps, pour la vente des jouets du dimanche 28 novembre et accueillir le Téléthon le samedi 4 décembre.

Bonne nouvelle supplémentaire : votre salle des fêtes est désormais équipée du WIFI.

Les travaux de voirie des routes d'Ourcelles et de Rilly

Pour donner suite à une analyse des voiries réalisée à l'initiative de notre CCTVL (Communauté de Communes des Terres du Val de Loire), il apparaît que deux tronçons routiers appellent une attention particulière de notre part.

Il s'agit de la route d'Ourcelles, sur une portion de 100 mètres, qui verra prochainement une amélioration de sa surface de roulement.

Le 2ème tronçon qui requiert une attention particulière est celui de la route de Rilly.

Cette route, de plus 2300 mètres, est en très mauvais état, classée « rouge » par l'étude de la CCTVL. Elle représente, du fait de son irrégularité de surface de roulement et de ses accotements très dégradés, un risque important pour la circulation routière.

Il est prévu de réaliser des travaux afin de combler un « caniveau sauvage creux » sur une centaine de mètres entre la ferme de la Borde et l'entrée de Rilly.

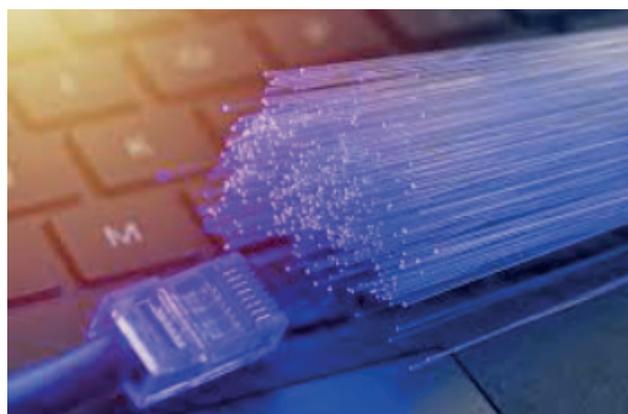
Des devis ont été demandés et de lourds investissements seront à concéder. Du fait du coût financier élevé, l'analyse se poursuit afin de définir le meilleur ratio, importance des travaux à effectuer par rapport au taux d'usage de cette route. Ces investissements réclameront la souscription d'emprunts et donc, nécessairement en perspective, de futures augmentations d'impôts pour nous tous.

La fibre arrive à Cravant et dans les hameaux

Vous avez pu constater depuis plusieurs semaines que les accotements de nos routes font l'objet d'un intense travail de fouilles. Non, la commune n'est pas à la recherche de vers de terre pour nos pêcheurs !

C'est le département du Loiret qui poursuit le développement du plan d'installation de la fibre, décidé par l'Etat, offrant ainsi un internet à débit accéléré aux habitants des grandes villes du Loiret, comme aux habitants de nos campagnes.

Installation sous terre ou en aérien des tuyaux, passage de la fibre, connexion aux boîtes de raccordements, pose des poteaux de distribution, mise en place des boîtiers sont les étapes qui nous permettront de recevoir l'internet à très haut débit d'ici la fin de 2022.



Notre château d'eau va devoir s'équiper...

A la lumière des derniers résultats d'analyses de la qualité de notre eau, il s'avère nécessaire de mettre en place des systèmes de filtration afin de conserver une excellente potabilité.

Nous profiterons de cette occasion pour remplacer l'unique pompe actuelle par deux pompes afin de garantir l'approvisionnement en eau, en cas de panne.

L'équipe municipale a déjà pris conseil auprès d'un bureau d'études et la consultation des entreprises spécialisées débutera dès ce début d'année.

Ces importants travaux d'investissement ainsi que la maintenance régulière annuelle réclameront un réajustement du coût de notre eau afin de lui conserver toutes ses qualités.

Projet de local « vie » de nos personnels techniques

Votre nouveau Conseil Municipal, élu en juillet 2020, a rapidement regardé les projets à envisager pour notre commune. La création d'un nouveau local « vie » pour nos personnels techniques communaux (vestiaires, douches, wc, salle de repas) est apparue comme une nécessité et une priorité.

Malgré les contraintes sanitaires que nous avons tous vécues au cours de cette année 2021, le projet de nouveau local « vie » des personnels techniques avance !

Afin de nous donner une idée de ce qui serait possible de réaliser, nous avons visité les locaux des personnels à Meung sur Loire, à Villorceau, ceux du siège de notre Communauté des Terres du Val de Loire) et les locaux du rugby de Meung sur Loire.

Nous avons rencontré M. Lebarbier, directeur du pôle technique de la CCTVL, Monsieur Cognac, Maire de Cléry St André, Vice-président « Voirie bâtiment » de la CCTVL, et Monsieur Baudet, l'ingénieur « voiries, bâtiment » au département du Loiret.

La commission municipale « voirie, travaux, bâtiment » de votre commune s'est réunie afin de réfléchir au projet sur la base des synthèses des visites et rencontres effectuées par Serge Villoteau, Philippe Gaconnet et Philippe Venard.

Récemment, une nouvelle étape a été réalisée, lors d'une réunion de notre commission « Travaux ». En effet, après avoir débattu ce sujet, elle a validé le projet et a regardé les trois devis présentés par les architectes.

Le conseiller territorial dédié a été rencontré afin d'instruire le dossier des diverses subventions.

Enfin, le Conseil municipal du mois de décembre a choisi l'architecte.

Les prochaines étapes de ce projet :

- En février, mars 2022, attente des courriers d'autorisation de nos financeurs,
- Présentation des projets,
- Choix des entreprises,
- L'été devrait voir le début des travaux,
- Et la livraison au 4eme trimestre...

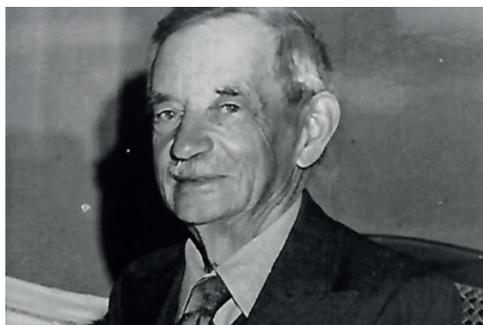
Zoom : Un Cravantais primé au concours Lépine

Le papillon de la boîte à cirage

Daniel Maillard cravantais de souche nous a relaté l'histoire d'un Cravantais dont l'invention est toujours d'actualité de nos jours.

Le 22 août 1882 à huit heures du matin, Ferdinand BOUCHERON maire de Cravant, ne se doute pas que le garçon dont Médard VALADON, entrepreneur de battages, vient de déclarer la naissance sera, 40 ans plus tard la fierté de son village.

Gaston le fils en question va grandir au milieu des activités de son père.



Ces activités paternelles incitent le jeune Gaston à s'engager comme compagnon du tour de France en tant que maréchal ferrant-mécanicien.

De retour à Cravant, il va rapidement diversifier l'activité paternelle en y ajoutant la vente et la réparation de bicyclettes, de machines à coudre, de chaudières à vapeur et bientôt d'automobiles, nouveaux moyens de transport ou appareils qui sont en plein essor.

En 1919, il achète le moulin désaffecté de Vétille à Beaugency où il va entreprendre une activité de mouchetier (on dirait apiculteur aujourd'hui). Outre le miel, les abeilles produisent beaucoup de cire que Gaston va très rapidement valoriser sous forme de cirage sous la marque « Avion ».

Ayant installé un atelier d'emboutissage dans son moulin, il conditionne le cirage dans des boîtes qu'il fabrique lui-même.

Toujours attentif, à ce que son produit réponde bien aux attentes de ses clients, il se rend rapidement compte que ses boîtes sont difficiles à ouvrir. L'idée de mettre au point une « clé magique » pour en faciliter l'ouverture germe rapidement dans son esprit. Et c'est ainsi qu'il met au point le fameux « papillon » qu'il va riveter sur le coté des boîtes circulaires.

En 1922, il présente son invention au concours LEPINE où elle sera primée et ensuite brevetée.

Bientôt il fournira toutes les grandes marques en papillon et rivet de fixation : l'Eclipse, Lion Noir, Ca va seul, Kiwi. Jusqu'à aujourd'hui son invention est utilisée non seulement pour les boîtes de cirage mais aussi d'autres produits d'entretien de chaussures ou de vêtements en cuir.



La vie associative

Les amis de l'Orgue de Cravant

Le concert d'orgue de Cravant serait-il devenu incontournable ?

Il est permis de le penser devant l'assistance de plus en plus nombreuse venue entendre le dimanche 26 septembre deux musiciens particulièrement talentueux :

l'organiste et claveciniste Joseph Rassam et la chanteuse Esther Labourdette.

Il faut dire que le programme musical extrêmement varié et surtout la manière de l'interpréter ont fait de ce concert un moment d'exception qui a suscité l'enthousiasme des uns et des autres.

Devant ce succès grandissant, d'autres projets pour 2022 sont en cours dont un concert dans le cadre du 5ème «Festival des Orgues en pays Loire Beauce». Que la nouvelle année soit pour chacun d'entre nous synonyme de paix et de sérénité, avec en perspective le plaisir de nous retrouver autour de notre orgue.

Si vous voulez nous rejoindre : Tel. 06 82 40 93 81
Mail : lesamisdelorguedecravant@gmail.com



Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu présentes avec encore plus d'énergie et qui ont ainsi contribué au bon résultat de cette nouvelle édition 2021. Cette année, Cravant arrive en tête des dons sur le canton de Beaugency.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition qui devrait avoir lieu le 2 et 3 décembre 2022.

Tous les bénévoles du téléthon de CRAVANT vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.



Ingrid CAUMONT



Ecole de Musique Intercommunale de Cravant-Villorceau

Les inscriptions à l'école de musique se sont achevées en octobre 2021 avec 35 élèves inscrits à l'école de musique pour cette année 2021/2022.

C'est une nouvelle année qui s'ouvre, à la suite d'une situation encore particulière l'année dernière (cours en distanciels sur plusieurs semaines).

Nous avons donc repris avec les protocoles sanitaires imposés, notamment l'obligation pour les plus de 12 ans, d'avoir un pass sanitaire pour pouvoir prendre des cours de musique.

Mais le fonctionnement de l'école de musique, malgré ces mesures sanitaires, a pu reprendre dans de bonnes conditions :

Des cours de formation musicale sont proposés à partir du CP, des cours d'instruments (trompette, trombone, tuba, percussions, saxophone, clarinette, flûte traversière et en 2ème instrument piano, violon et guitare) ainsi qu'un atelier d'éveil pour les 5/7 ans et un orchestre junior.

La chorale : Cette année, nous avons pu rouvrir la chorale : 8 jeunes sont inscrits et se rencontrent tous les vendredis de 17h45 à 18h30.

L'orchestre junior accueille, cette année encore, une dizaine d'élèves ayant plus d'un an d'instrument. Ces apprentis musiciens se réunissent tous les mardis de 16h45 à 17h45 pour travailler ensemble des œuvres d'harmonie adaptées à leur niveau, qu'ils interpréteront à plusieurs occasions dans l'année si c'est possible (lors du marché de Noël organisé le 28 novembre 2021 par l'association APE de Cravant-Villorceau, et nous l'espérons, un concert et une audition courant 2022)

Le départ s'est donc fait dans la bonne humeur et la joie de travailler à nouveau en présentiel...

Concernant l'équipe pédagogique, elle est composée de 6 professeurs qui encadrent les différents cours :

Jade Teixeira à la batterie,

Tiphaine Lacrampe à la flûte traversière et au trombone

Stéphanie Georges à la clarinette,

Nicolas Lesourd au saxophone, à l'atelier d'éveil et à la chorale

Julien Cosson à la trompette,

Katia Duval à la formation musicale et direction

Ils travaillent ensemble pour conserver cette école active afin d'assurer la formation des musiciens et musiciennes qui représentent l'avenir de la société musicale.

Pour finir, tous les élèves et tous les professeurs se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année musicale, en espérant avoir le plaisir de partager à nouveau des moments avec vous, dans le public.

Pour tous renseignements :

Le site de la Société Musicale : <http://cravant-musique.e-monsite.com/>

Le courrier électronique de la musique : cravant.musique@free.fr

L'adresse postale : Ecole de Musique, rue de la Lyre 45190 Cravant

Le téléphone : 06-69-94-27-79

Duval Katia.

L'Association des Parents d'Elèves (APE) Cravant-Villorceau

L'association a été créée en août 2021, elle a pour but d'apporter une aide matérielle et financière aux écoles de Cravant et de Villorceau en reversant les fonds des différentes manifestations organisées par l'association.

Composée de 20 membres, l'APE Cravant Villorceau a déjà organisé une vente d'étiquettes en septembre, une vente de chocolats en décembre, une bourse aux jouets en octobre, un marché de Noël et la vente de bonnets et de boules de Noël fin novembre. Ces manifestations ont rapporté 1945.29€ qui ont permis d'acheter un babyfoot d'une valeur de 400€ à l'école primaire de Cravant et une participation aux classes découvertes de l'école maternelle de Villorceau.

Les prochaines manifestations en 2022 :

- Bourse aux vêtements le 27/02,
- Après-midi jeux de société le 27/03
- Soirée cinéma en mai,
- Tombola et kermesse de l'école sur le thème du développement durable le 17/06.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022.

L'équipe APE Cravant-Villorceau



Article Comité des fêtes de Cravant

Le comité des fêtes de Cravant est de retour. Les bénévoles ont pour but de dynamiser le village, en resserrant les liens entre les habitants. Il propose des manifestations pour petits et grands. L'ensemble des membres du comité des fêtes s'est mobilisé, se mobilise, et se mobilisera pour vous offrir un programme de qualité pour cette année 2022.



Date à retenir :

- assemblée générale : lundi 10 janvier 2022 20h salle des loisirs qui se clôturera autour de la galette et un verre de l'amitié
- repas à thème : courant mars date à définir
- Brocante : dimanche 26 juin 2022
- Tournois pétanque : jeudi 14 juillet 2022
- Marche gourmande : dimanche 11 septembre 2022
- Bourse aux jouets : dimanche 13 novembre 2022



J'en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes pour leurs investissements. Notre porte est toujours ouverte pour accueillir de nouveaux volontaires dans cette belle aventure. Un grand Merci à toutes et à tous.

Domitille PRÉVOST

email: cdfcravant@gmail.com

Union des propriétaires et chasseurs de Cravant

La Société ne compte que 66 chasseurs Sociétaires et Actionnaires alors que nous étions une centaine il y a quelques années. Les anciens s'en vont et peu de jeunes reviennent.

Pour des raisons sanitaires, la saison fut assez perturbée avec le confinement et la grippe aviaire.

Cette année avec un printemps très ensoleillé, la reproduction fut excellente pour toutes les espèces de gibier ou nuisible. Nous avons constaté de nombreux dégâts de lapins et pigeons dans les récoltes. Une dizaine de renards ont été prélevés ainsi que quelques fouines, corbeaux et pies qui détruisent de nombreux nids de passereaux.



Dates à retenir :

- 6 mars 2021 : comptage gibier
- 4 juillet 2021 : réunion générale

Les cartes de Sociétaires et Actionnaires sont à retirer le samedi précédent l'ouverture de 14 heures à 17 heures à la salle de loisirs.

Les cartes d'invités sont à retirer tous les samedis de 14 heures à 15 heures.

Le Président
Alain FLEURY

Les échos de la vie pastorale

La Paroisse de Cravant fait partie du Groupement Paroissial Beaugency/Meung sur Loire.

Une équipe de prêtres se partage la charge pastorale des onze paroisses de ce groupement.

Le Père Alain NOUGAYREDE et le Père Eric ROCHETAILLADE, arrivés parmi nous depuis le mois de septembre, ainsi que le Père Joël RAVETON, sont aidés dans leur mission par les diacres Jacques MOMBAZET et Jean-Marie DUBERNET.

Les messes à Cravant ont lieu à 18h30 tous les premiers samedis de chaque mois.

Une équipe paroissiale de 7 personnes se réunit 4 fois par an pour préparer les différentes étapes de l'année liturgique en étroite collaboration avec les prêtres et l'EAP (Equipe d'Animation Pastorale) de tout le secteur.

La feuille « Tous Frères », renouvelée toutes les trois semaines, indique, entre autres renseignements, tous les horaires de messes du secteur Beaugency/Meung.

Elle est affichée dans le tableau à gauche de la petite porte de l'église et à la disposition de tous dans le cylindre sous le tableau.

Le magazine inter-paroissial « le Veilleur » (qui remplace le « Renouveau ») est distribué par 15 personnes 3 fois par an. Abondamment illustré, il permet à travers ses différentes annonces et reportages, de rester en lien avec les paroisses environnantes.

Durant les mois de juillet, août et septembre, le grand portail sera ouvert pour que les visiteurs puissent découvrir, derrière la grille, l'intérieur de l'église et, en particulier, le retable classé du 17ème siècle.

Contacts :

. Pour un baptême, un mariage ou des obsèques, vous pouvez vous adresser au :

CIP (Centre Inter Paroissial) 109, rue Abbé Pesty – 45130 – BAULE

Tel : 02.38.45.28.93.

. Pour tout autre renseignement concernant la paroisse :

Odile AMARY : 06.82.40.93.81.

Daniel MAILLARD : 02.38.44.18.40



Après notre traditionnelle vente de sapins de Noël, l'association VIVRE L'ECOLE aura plaisir d'organiser le carnaval des enfants autour du thème 'Le monde des robots', ainsi que La Boum (pour les élèves des classes de Grande Section au CM2, le 1er juillet).

Nous savons combien ces événements sont très attendus par tous, et ainsi pouvoir profiter de tous ces beaux moments inoubliables de partage, de joie.

Nous vous attendons nombreux pour notre prochain rendez-vous le samedi 19 mars à 15H à Villorceau pour le Carnaval. Notre défilé sera accompagné par la Société Musicale. Préparez vos appareils photos, vos costumes, petits et grands, tous déguisés, pour rencontrer les mascottes bien connues de nos enfants ainsi que notre Robot, avant qu'il ne parte en fumée!

Les confettis vous seront fournis, et après l'embrasement du Robot, un goûter sera offert par l'association (suivant les conditions sanitaires).

Nous vous invitons à venir nous rejoindre, pour suivre nos actualités :

- page facebook Vivre l'école Cravant-Villorceau.

Nous vous rappelons que nous louons notre structure gonflable alors n'hésitez pas.

Merci à tous, et à bientôt.

Erika FRÉMION, Présidente
06.74.26.93.97



Société musicale de Cravant-Villorceau

Les activités de la société musicale ont été marquées (comme beaucoup d'autres) par de nombreuses difficultés en ce début d'année 2021.

Les répétitions n'ont malheureusement repris qu'en Juin.

Les longues journées d'été nous ont permis de répéter devant la salle de musique (même s'il nous est arrivé de terminer aux phares de voitures !!!!!) car les mesures sanitaires ne nous permettaient pas de nous rassembler dans notre salle.

Avec l'envie de jouer devant un public, nous avons tout de même préparé quelques morceaux afin d'effectuer une petite aubade sur la place de Cravant le dimanche 4 Juillet.

Après une pause estivale, nous avons accueilli dans notre formation 4 jeunes musiciennes et musiciens ce qui porte notre effectif à 35 :

Alexandre à la flûte traversière

Charlotte à la clarinette

Elena et Baptiste aux percussions

Nous avons sur ce dernier trimestre 2021 participé à diverses manifestations :

Cérémonies du 11 Novembre à Villorceau puis à Cravant

Concert de Noël le 28 Novembre à Villorceau

Concert du Telethon le 4 Décembre à Cravant

Messe de Ste Cécile le 5 décembre à Cravant

C'est dans ce même élan que nous avons programmé, pour cette nouvelle année 2022, quelques occasions de vous rencontrer afin de partager ensemble nos activités musicales :

Carnaval des écoles le 19 mars à Villorceau

Concert de printemps le 2 Avril à Cravant

Fête de la musique le 19 Juin dans les hameaux de Cravant

Concert de Noël le 11 Décembre à Cravant

...sans oublier les cérémonies du 8 Mai, 11 Novembre ainsi que la Fête Nationale du 14 Juillet .

Nos répétitions ont lieu tous les vendredis soir de 20h30 à 22h30, à la salle de musique de Cravant sous la direction de Katia. Si l'envie de venir jouer d'un instrument vous tente, vous pouvez nous rejoindre avec plaisir.

L'ensemble des musiciennes et musiciens s'associent à moi pour vous souhaiter une belle année musicale 2022.

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://cravant-musique.e-monsite.com/>

Le Président,
Thierry BELLETESTE

Club du 3ème âge

En raison du COVID, l'assemblée générale a eu lieu en juillet. La plupart de nos sorties : Chécy, le voyage de juin ont été annulées. Seuls ont eu lieu les pique-niques de juin et du mois d'août en bord de Loire et la journée Simplon en novembre.

Les activités du jeudi et du mercredi n'ont repris qu'en septembre.

Nous avons des projets pour 2022 mais pourrions-nous les réaliser ? Cela dépendra des conditions sanitaires.

Prenez soin de vous.

La Présidente

Jacqueline BELLIER

